

**OBSERVATIONS DU PUBLIC**

OBSERVATIONS ORALES DU PUBLIC

AU 10 JUILLET 2025

M. ZATTERA (domaine Grand Thèmes)

Expose que la construction du 1<sup>er</sup> parc photovoltaïque a considérablement accru le ruissellement des eaux de pluie vers son domaine, ce qui a causé des inondations et a sapé la solidité de l'exutoire existant, provoquant son effondrement partiel et son obstruction.  
Il impute ce phénomène à l'absence de dispositif de rétention d'eau en aval lors de la réalisation de ce premier parc.

Il demande :

- 1) La remise en état de l'exutoire au frais du porteur de projet de ce second parc
- 2) La réalisation de bassin de rétention pour ce nouveau projet
- 3) La conduite d'une étude « Loi sur l'eau » appréciant l'impact sur le domaine « Grand Thèmes » du ruissellement qui sera induit par l'ensemble des 2 parcs photovoltaïques

M. PAJOT (Petit Thèmes – base ULM)

Demande :

- 4) Quel sera l'accès au site pour la construction du parc photovoltaïque
- 5) Si des semi-remorques vont emprunter la piste passant par le château de Forcalqueiret comme pour la construction du 1<sup>er</sup> parc

M. BRULETTI

N'est pas favorable à la création d'un parc photovoltaïque dans une zone naturelle forestière. Il s'oppose ainsi à ce que la portion sur sa propriété de la piste (chemin des Molières - La Romane-Thèmes) sur sa propriété soit empruntée pour la construction du projet.

Il demande :

- 6) Comment peut-on faire une enquête publique sur un 2<sup>ème</sup> parc photovoltaïque alors que le 1<sup>er</sup> parc n'est pas en règle au regard de la législation (absence de bassin de rétention des eaux de pluie)
- 7) En quoi consiste l'ouvrage hydraulique OH2
- 8) S'il est prévu un bassin de rétention des eaux de pluie au niveau de OH2
- 9) Si la source de Suroy (non mentionnée dans l'étude hydraulique) sera impactée par le projet
- 10) D'il est prévu de verser à la société des chasseurs bessoise une subvention pour le 2<sup>ème</sup> parc, comme cela a été fait pour le 1<sup>er</sup>

Mme FRISCOURT (impasse de la salamandre quartier de la Romane)

Tout à fait favorable au projet, demande :

- 11) confirmation que l'accès pour la construction du futur parc ne se fera pas par le quartier de la Romane comme ce fut le cas pour le parc existant.

**urbanisme.besse@orange.fr**

**De:** marie.henrylafuente@laposte.net  
**Envoyé:** mardi 15 juillet 2025 17:22  
**À:** urbanisme.besse@orange.fr  
**Objet:** enquête publique parc photovoltaïque

Bonjour,

Je voudrais exprimer mon désaccord quand à l'endroit de l'installation d'un second parc photovoltaïque. En effet, il y a bien assez de zones déjà déboisées, de constructions où installer des panneaux sans détruire encore des zones boisées ou naturelles.

Cordialement

Marie Henry

Olivier Villedieu de Tordy  
Commissaire Enquêteur

Olivier  
Commissaire Enquêteur

